



Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne

DEC/07-7.10/75/2025

DECISION

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR UNE INTERVENTION D'ANIMATION ET DEDICACE DANS LE CADRE DU FESTIVAL DU JEU DE SOCIETE 2025 A LILLEBONNE

**BUREAU DES AUTEURS ROUENNAIS
53 RUE ARTHUR DUVAL
CP 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN**

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 17 septembre 2020 (D.81/09.20) par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation au Maire pour passer des contrats (alinéa 4),

Considérant que l'association BUREAU DES AUTEURS ROUENNAIS - 53 RUE ARTHUR DUVAL - 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN accepte d'intervenir en tant que collectif d'auteurs de jeu dans le cadre du festival du jeu de société de Lillebonne.

DECIDE

Article 1 : De signer auprès de l'association "BUREAU DES AUTEURS ROUENNAIS" - 53 RUE ARTHUR DUVAL (76300) le contrat de prestation pour l'intervention d'animation et dédicace dans le cadre du festival du jeu de société 2025.

Article 2 : L'intervention est programmée les journées des 22 et 23 novembre 2025 dans la salle des Aulnes de Lillebonne selon le planning de l'organisateur.

Article 3 : De régler le montant de 675,00 euros TTC correspondant au tarif de l'intervention,

Article 4 : D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville, nature 6188, fonction 338,

Article 5 : De transmettre la présente décision à Préfecture de Seine Maritime dans le cadre du contrôle de légalité exercé sur les actes administratifs et de notifier le contrat à l'association BUREAU DES AUTEURS ROUENNAIS,



Acte rendu exécutoire,

Fait à LILLEBONNE, le 12/11/2025
Le Maire,

Christine DECHAMPS

VILLE DE LILLEBONNE

